



La passerelle de l'Île-Parc Girodet sur le point d'être achevée

Après les quatre tronçons en acier, le mât de la passerelle de l'Île-Parc Girodet, haut de 24 mètres pour un poids de 12 tonnes, a été installé côté quai Barjon dans la soirée du mercredi 24 mai, après un voyage de deux jours en convoi exceptionnel.

Les principaux éléments étant à présent en place, la prochaine étape des travaux se déroule durant les prochains jours et consiste à fixer les 18 haubans qui soutiendront l'ouvrage. Une fois ces câbles mis en tension, sera réalisé le dévérinage de la passerelle, avec le retrait des tours d'étalements provisoires sur lesquelles reposent actuellement les tronçons. Plusieurs mois d'essais et de contrôles de sécurité seront ensuite nécessaires avant la mise en service effective de l'ouvrage, prévue d'ici la fin de l'année 2023 – début 2024.

Le calendrier des prochaines étapes :

- **nuits du lundi 5 au mardi 6 juin et du mardi 6 au mercredi 7 juin, entre 22 h et 4 h** : fixation des haubans sur le tablier de la passerelle
- **nuit du 12 au 13 juin, entre 22 h et 4 h du matin** : dévérinage et mise sous tension des haubans
- **nuits du mardi 20 au vendredi 23 juin, entre 22 h et 4 h** : réglage en tension des haubans

- **mercredi 28 ou jeudi 29 juin (date non définie à ce stade), de 13 h 30 à 16 h 30** : essais dynamiques, avec une trentaine de personnes
- **début juillet (date non définie à ce stade)** : essais statiques, avec des bâches remplies d'eau

À noter également, des visites guidées par les responsables et experts du chantier seront organisées à destination du public, en présence de Madame le Maire, les samedi 10 et dimanche 11 juin, à 10h et 11h30 (côté quai Barjon, lieu de rdv au niveau de la zone de chantier au-dessus du city stade) et à 14h et 15h30 (côté Girodet, lieu de rdv sur le parvis du Théâtre Le Rhône), sur inscription avant le jeudi 8 juin par téléphone au 04 75 79 46 99 ou par mail à l'adresse secretariat.maire@bourg-les-valence.fr.

La passerelle de l'Île-Parc Girodet, un ouvrage architectural unique en France

Par sa forme courbée en forme de sept, par son procédé de construction utilisant du métal encastré dans du béton et par sa suspension intégrale au-dessus de l'autoroute A7, la future passerelle de l'Île-Parc Girodet, longue de 123 mètres pour un poids de 200 tonnes, constitue un ouvrage exceptionnel inédit.

Agrémentée d'un belvédère surplombant le Rhône à 180°, elle sera réservée aux modes de déplacements doux (cyclistes, joggers, piétons,... mais aussi aux personnes à mobilité réduite, grâce à une rampe accessible).

Itinéraire officiel de la ViaRhôna (voie cyclable de 800 kms reliant le lac Léman à la mer Méditerranée), ce nouveau symbole emblématique de Bourg-lès-Valence figurera dans toutes les brochures touristiques européennes, contribuant ainsi au rayonnement international de la commune et au-delà, de tout le territoire valentinois.

Conscients de cet enjeu d'attractivité touristique, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Drôme ont contribué pour plus de 68 % au financement des 5,5 millions d'€ du projet, aux côtés de la Ville de Bourg-lès-Valence (État : 1,3 millions d'€, Région Auvergne-Rhône-Alpes : 2 millions d'€, Département de la Drôme : 400 000€, Ville de Bourg-lès-Valence : 1,7 millions d'€).